

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1994)
Heft: 66

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

semble avoir aidé à "expulser" les vignes. Elles sont donc assez loin, mais nous avons vu tout de même, aux proches abords de la villes, quelques vignobles bien soignés.

Buenos Aires

Chemin faisant, nous avons vu des villages pauvres, des bidonvilles où s'abritent surtout les Chiliens et les Boliviens. Leurs habitations ne sont pas faites en tôle, carton ou vieilles planches (comme dans les "favelas" brésiliennes), mais en briques et "adobe" (boue séchée). Je ne sais pas si on peut, en l'occurrence, appliquer la désignation donnée à Buenos Aires de "villas miseria", nom de triste évocation. Devant quelques-unes de ces "villas", les habitants (ou la municipalité ?) ont même planté des arbres.

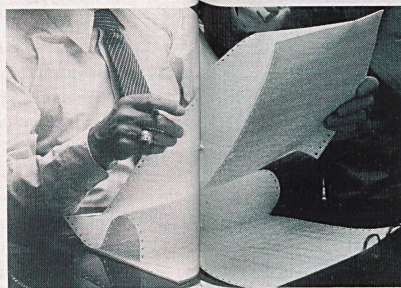
Indiscutablement, Buenos Aires est toujours une grande capitale. Elle nous fait penser à une dame d'âge mûr (les villes vieillissent plus vite en Amérique latine...) qui aurait eu de nombreux amants. Quelques-uns ont été si accaparants que, parfois, il ne lui ont pas laissé le temps de se faire une beauté. Elle garde, toutefois, son charme un peu hautain. A son âge d'or, au début du siècle, les maisons des riches "estancieros" (les grands propriétaires terriens) étaient bâties en style français et l'ensemble faisait très "distingué". Jusqu'à il n'y a pas si longtemps, Buenos Aires était considérée comme le "Paris de l'Amérique latine" et faisait, fait encore, très européenne. Les trous et les carrelages déplacés, même dans certaines rues classiques, comme la fameuse "Calle Florida", avec ses magasins luxueux au nom de grandes griffes françaises, sont, en somme, les rides de son visage un peu flétri, mais encore attrayant. Mais les travaux qui se font un peu partout dans la ville sont de véritables opérations de lifting auxquelles on soumet le visage de la vieille dame. On m'a dit qu'une partie de la clientèle de la "Calle Florida" s'est déplacée vers les "shopping centers", où les mêmes maisons traditionnelles ont été amenées à ouvrir d'autres magasins.

Les quartiers résidentiels comme

celui des ambassades (justement là où se trouvent les maisons "à la française"), le quartier avec l'église historique de la Recoleta, qui date de 1700 et qui est bien conservée (c'est se demander toutefois pourquoi on a placé des ventilateurs juste devant les oeuvres d'art de chaque autel), le quartier de Palermo et les parcs, gardent toute leur distinction. Par contre, on regrette de voir la décadence de l'ancien quartier de la Boca, jadis si pittoresque, avec ses maisons multicolores. Il avait été créé par les immigrants italiens près de l'ancien port où ils débarquaient, pleins d'anxiété, d'illusions et d'espoir. Quand on voyage, on découvre toujours des choses amusantes : le siège du Gouvernement se tient à la "Casa rosada" (la maison rose), qui correspond à la "Maison Blanche" de Washington. Cette couleur a été choisie, nous a dit une guide, parce que lorsque le bâtiment a été adapté à ses hautes fonctions (il me semble qu'il était avant une forteresse), on a voulu symboliser la paix entre les deux partis adversaires. L'un était le "partido colorado" (parti rouge) et l'autre le parti blanc. On a mélangé les deux couleurs, et on a eu le rose... ("se non è vero...").

Chose intéressante : les entretiens avec le Président de l'association argentine des compagnies d'assurance, avec des économistes et des hommes d'affaires m'ont confirmé ce que j'avais entendu de l'homme de la rue, sur les bancs de la place publique : avoir pu assurer une certaine stabilisation, en dominant de façon spectaculaire l'inflation représente une grande victoire du Président Menem et de son ministre de l'économie. Ce résultat a été obtenu, en grande partie, grâce à l'équilibre du budget : le gouvernement ne dépense que ce qui rentre dans la caisse de l'Etat. Je n'ai toutefois pas obtenu de réponse claire, si dans ces entrées on incluait l'argent des privatisations. A ce propos, on ne peut pas parler réellement de privatisation : dans certains cas, ce sont des entreprises d'Etats étrangères qui ont acheté - il faudrait donc parler plutôt d'"aliénation".

Argovie



A Oftringen, les mauvais payeurs figureront sur une "liste noire".

Contre les mauvais payeurs

La commune argovienne d'Oftringen a décidé de publier sur une liste séparée les noms de ses mauvais contribuables : ceux qui ne s'acquittent pas de leurs impôts. Dès l'année prochaine, les mauvais payeurs figureront sur une "liste noire". La commune espère ainsi un peu plus de zèle de la part de ses administrés. Une expérience similaire, tentée à Aarburg, a déjà porté ses fruits. Le bureau cantonal argovien des impôts reste cependant sceptique et veut surveiller cette pratique. Son responsable doute en effet de la pleine légalité de cette nouvelle méthode de recouvrement. Selon lui, la stricte réglementation en vigueur dans le canton rend cette pratique inutile. En outre, ces listes séparées ne proposent rien de nouveau : des relevés peuvent déjà être consultés dans toutes les communes argoviennes.

Berne

Dénonciation

Après Oftringen (AR), c'est au tour de la commune du Jura bernois, St Imier, de vouloir dénoncer les mauvais payeurs, tous ceux qui ne veulent pas s'acquitter de leurs impôts. St Imier veut en effet aussi publier la liste des contribuables accumulant des retards. C'est le maire, John Buchs, qui l'a confirmé : "les montants en souffrance dépassent 500.000 frs.s. pour notre commune. Nous pourrions établir une liste des mauvais payeurs, à disposition de l'administration communale. Seuls les noms apparaîtraient, pas les sommes dues". Mais il se pose encore et toujours le problème de la protection de la vie privée. Le canton voisin, Neuchâtel, interdit de livrer des précisions sur la situation sociale d'une personne. Faire figurer un nom dans le registre des mauvais payeurs, ce serait déjà lever le voile sur ses problèmes financiers éventuels ou sur son manque...de civisme.



Contre les taxes

Depuis l'introduction de la taxe-poubelle, les décharges sauvages se multiplient dans le canton de Berne. Forêts, ravins, cours d'eau, rien n'est épargné. La barrière émotionnelle qui interdit au citoyen de polluer la nature ne fonctionne plus. Depuis quelques mois, les plaintes contre l'élimination illégale des déchets s'accumulent. A noter que les personnes allergiques à la taxe-poubelle payent parfois cher leur aversion. Un habitant du Jura bernois s'est par exemple vu infliger une amende de 500 frs.s. pour ne pas avoir utilisé le sac à ordures agréé par sa commune. Dans diverses villes, les liemiers des services de la voi-

rie mènent l'enquête minutieusement pour tenter de confondre les contrevenants. Tous ne pratiquent pourtant pas la décharge sauvage. Certains fraudeurs pratiquent le tourisme des déchets et vont les déposer dans des communes qui ne connaissent pas le régime de la taxe-poubelle. D'autres préfèrent répartir leurs ordures par petits paquets dans les poubelles publiques. Ce qui n'est pas sans poser de problèmes à la ville de Berne...

Bon anniversaire

Trois communes bernoises vont bientôt fêter leur anniversaire. Il s'agit des communes de Kirchberg, Uetendorf et Wimmis, qui furent citées pour la première fois en 994 dans un document de l'empereur Otton III. Ce texte fut rédigé à l'occasion du legs de ces trois localités au couvent alsacien de Seltz, fondé trois ans plus tôt par sa grand-mère, la reine Adélaïde. L'acte mentionnant pour la première fois ces trois communes porte la date du 26 décembre 994. Les trois communes ont mandaté artistes et historiens afin d'organiser des représentations théâtrales historiques. Un livre du jubilé sera également publié.

Genève

Trop de contrôle

Elle avait sans doute pris son rôle trop au sérieux : le Conseil d'Etat vient de supprimer la Commission de contrôle de gestion. Formée d'anciens patrons, syndicalistes et politiciens, elle avait, grâce au temps dont elle disposait, incommodé ces Messieurs du Conseil d'Etat par trop de zèle. Lequel a suggéré à la Commission des finances d'enterrer cette commission embarrassante et de la ressusciter sous la forme d'une Commission d'évaluation des politiques publiques. Le projet de loi, qui vient d'être déposé, indique que les missions de cette nouvelle Commission seront modernisées et élargies. Elle devra s'intéresser moins à "l'économie directe d'un processus qu'à l'efficacité et l'efficience générale d'un système. Elle portera son attention prioritairement sur les politiques, les tâches de l'Etat, la cohérence et la rationalité de la répartition des charges et des revenus entre les diverses collectivités qui se partagent l'action publique, l'adéquation formelle et substantielle de la législation par rapport au but effectivement visé et aux effets directs et indirects mesurés". C'est le Conseil d'Etat qui nommera les 16 membres qui constitueront la nouvelle commission. Les choisira-t-il pour leur soumission ou leur indépendance d'esprit ? Autre nouveauté : la commission disposera d'un secrétaire permanent, un fonctionnaire rattaché à l'Inspectorat cantonal des finances. Les activités de la Commission seront mieux connues : un rapport annuel comportant la liste des mandats (définis par le Conseil d'Etat) et des conclusions devra être transmis au Grand Conseil. Et le Conseil d'Etat devra informer le Parlement sur les mesures qu'il a prises pour faire suite aux conclusions et propositions de la Commission. Reste à savoir si cela suffira pour que le comité "Halte au déficit" retire son initiative populaire "contre les dépenses abusives de l'Etat" qui réclame un audit généralisé de l'Etat.

Vaud



L'atmosphère incomparable du Paléo-Festival de Nyon.

Paléo-mythique

☛ Pendant six jours, il y en a eu pour tous les goûts. Nyon et son Paléo Festival, l'une des plus grandes manifestations du genre en Suisse, ont en effet offert une palette colorée et chatoyante : de la musique classique au rock, en passant par le fun ou le rap – tous les genres de musique étaient représentés. Car ce festival, qui se déroule dans un décor champêtre, vise un très large public, “de 4 à 50 ans” dicit Jacques Monnier de la commission de programmation. De plus en plus populaire, ce festival: cette année, pas moins de 60.000 prélocations avaient été achetées, soit 20.000 de plus qu'en 1993. Pour accueillir tout ce monde, le terrain avait gagné 8000 m² de plus. Mais le Paléo profite de la disparition du Festival de Leysin, qui a déposé le bilan l'an passé. Retenant la leçon, le Paléo a voulu éviter de proposer un spectacle trop marqué, offrant quand même ici et là des nouveautés.

suite Zurich

Universités

☛ C'est fait : ne pouvant plus maîtriser leur développement, les universités de Zurich et de Berne ont décidé d'introduire un numerus clausus. Les étudiants en médecine ne pourront donc pas tous entrer en faculté l'automne prochain, comme ils le prévoyaient. Ils seront tirés au sort, ou leur âge sera déterminant. Le choix sera fixé avant la fin du mois de septembre. Les étudiants refoulés devront patienter : leurs inscriptions seront acceptées en 1995.

Lémanparc

☛ Le 6 septembre 1982, les habitants de St Léger votaient, à une courte majorité, en faveur de l'édification de Lémanparc, un vaste projet immobilier. Depuis, de feuilleton en feuilleton, il apparaît que ce parc ne verra pas le jour avant... l'an 2000 ! Imaginé par la coopérative Migros, ce parc devait, sur une parcelle de 9 hectares sise à proximité de l'échangeur autoroutier de St Léger, regrouper un centre commercial de 12.000 m², un complexe hôtelier de 8.000 m², ainsi qu'un complexe sportif de 15.000 m². 8.000 mètres carrés supplémentaires devaient être réservés à une patinoire communale. Mais, il y avait des opposants. Qui n'ont pas désarmé. Et sont allés jusqu'à déposer un recours auprès du Tribunal fédéral. Ce dernier devra se prononcer au sujet du plan d'affectation. De plus, les lenteurs administratives n'ont rien arrangé. Il a fallu 14 mois au Conseil d'Etat pour

prendre une décision car, entre le moment du dépôt du dossier et la décision, le gouvernement avait décidé de modifier la procédure régissant les réponses aux requêtes des opposants. Auparavant, le Conseil d'Etat prenait sa décision et les opposants s'adressaient au Tribunal fédéral. Désormais, c'est le gouvernement qui tranche et les recours arrivent ensuite au Tribunal administratif puis, le cas échéant, au Tribunal fédéral. Reste que le Tribunal administratif doit lui-même se prononcer sur la validité de l'arrêté pris par le Conseil d'Etat modifiant la procédure, chose qui complique encore l'affaire. Malgré ces aléas, Migros ne veut pas renoncer. Pour certains de ces responsables, il est d'autant moins question d'abandonner la partie qu'il est clair que c'est la coopérative elle-même qui est visée par toutes ces oppositions. Gérard Veuthey, directeur-adjoint de Migros-Vaud, espère bien cependant inaugurer Lémanparc en 1999...

Zurich

☛ La situation au Letten ne s'améliore pas. Le Letten est cette nouvelle place ouverte de la drogue, située dans une ancienne gare désaffectée. Une implacable guerre des gangs entre revendeurs de drogue libanais et maghrébins a provoqué la mort de 4 personnes en un mois. Dépassées par la situation, les autorités de la Ville de Zurich ont appelé Berne au secours. Mais Zurich réclame l'impossible: le gouvernement zurichois aimerait en effet élargir la distribution gratuite de drogue sous contrôle médical, alors que le gouvernement fédéral reste opposé à une libéralisation globale qui irait contre les conventions internationales signées par la Suisse.

Au Letten, la tension est extrême. Un Libanais et trois revendeurs de drogue d'origine d'Afrique du nord ont été tués, tandis qu'un Suisse et un Libanais étaient gravement blessés à coups de couteau. Du coup, les revendeurs libanais – qui, avec les Palestiniens, tentent de dominer le “marché”

et mènent pour cela une guerre sans merci contre les trafiquants du Maghreb, d'Afrique noire ou du Kosovo – se sont mis en grève. Le gramme d'héroïne ou de cocaïne passait ainsi de quelque 50 frs.s. le gramme à 100 frs.s... Il faut dire que les revendeurs de drogue sont désormais trop nombreux. On estime leur nombre à 300 personnes, pour un millier de toxicomanes fréquentant le Letten. La police, désormais équipée de gilets pare-balles, a beau patrouiller 24 heures sur 24, les prisons sont surchargées et un revendeur arrêté est immédiatement remplacé par 3 autres. Pourtant, les autorités n'envisagent pas de fermer le Letten. Elles préfèrent laisser se constituer cet abcès pour pouvoir mieux le contrôler. Sur place, les services sociaux distribuent une moyenne de 14.000 seringues et jusqu'à 1.000 préservatifs par jour. Les places de cure ont été multipliées et l'on espère que la politique de renvoi des toxicomanes dans leur commune finira par porter ses fruits.